

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP Paribas Easy ECPI GLOBAL ESG INFRASTRUCTURE UCITS ETF, un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, catégorie d'actions : UCITS ETF Capitalisation (IE000FF2EBQ8)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe »)

Site web : <https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.

La Banque centrale d'Irlande (« CBI ») est responsable de la supervision du produit. BNPP AM Europe est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

Date de production du document d'informations clés : 01/03/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type**

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) qualifié de fonds négociable en bourse (ETF). Il s'agit d'un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV, un véhicule d'investissement à capital variable, régi par le droit irlandais, ainsi que par la Directive OPCVM 2009/65/CE.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM Europe n'est pas autorisé à résilier le produit unilatéralement. Le conseil d'administration de l'ICAV a le pouvoir de décider de résilier le Produit lors de circonstances précises, comme décrit dans le Prospectus.

Objectifs

Objectif d'investissement : Le Compartiment (le « Fonds ») vise à répliquer la performance de l'indice ECPI Global ESG Infrastructure Equity (NR) (Bloomberg : GALPHGIN) (l'« Indice ») tout en visant à minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Fonds et la performance de l'Indice.

Politique d'investissement : Le Fonds applique une stratégie de gestion passive (réplication d'indice).

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds cherchera généralement à répliquer l'Indice en détenant tous les titres compris dans l'Indice dans une proportion similaire à leur pondération dans l'Indice (Réplication totale telle que définie dans le Prospectus). Le Fonds peut également utiliser la Réplication optimisée (telle que définie dans le Prospectus) et sélectionner des titres compris dans l'Indice afin de constituer un portefeuille représentatif offrant un rendement comparable à celui de l'Indice.

L'objectif de l'Indice est d'offrir aux investisseurs une exposition aux sociétés des marchés développés mondiaux les mieux placées pour saisir les opportunités offertes par la demande croissante en matière de développement et de maintenance d'infrastructures durables. L'Indice sélectionne des titres ayant une notation environnementale, sociale et de gouvernance d'entreprise (ESG) positive et étant en adéquation avec la croissance à long terme affichée par les tendances dans le domaine des infrastructures (comme les transports, les services sociaux, l'eau, la gestion des déchets, le capital humain, la gouvernance d'entreprise, etc.), en fonction des efforts déployés par leur émetteur pour réduire son exposition au charbon et aux combustibles fossiles non conventionnels. Par conséquent, les sociétés actives dans des secteurs ayant un impact ESG négatif potentiellement élevé, les sociétés ayant commis d'importantes violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et les sociétés impliquées dans de graves controverses liées aux critères ESG sont exclues de l'Indice.

Le type d'approche mis en œuvre par l'Indice est thématique (par exemple, l'Indice est composé de sociétés qui fournissent des produits et des services apportant des solutions concrètes à des défis environnementaux et/ou sociaux spécifiques et qui cherchent à profiter de la croissance future prévue dans ces domaines, tout en apportant des capitaux pour la transition vers une économie inclusive à faible émission de carbone).

L'Indice est rééquilibré deux fois par an.

La stratégie extra-financière de l'Indice, menée à chaque étape du processus d'investissement, peut comporter des limites méthodologiques telles que les Risques liés aux critères extra-financiers et aux investissements durables ou au rééquilibrage de l'Indice.

La devise de référence du Fonds est l'euro.

De plus amples informations sur l'Indice, sa composition, son calcul et les règles de contrôle et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale commune à tous les indices ECPI, figurent sur le site Internet www.ecpigroup.com.

Politique de distribution : Les Administrateurs n'ont actuellement pas l'intention de déclarer des dividendes pour les Catégories identifiées comme « Capitalisation ».

Recommandation : Ce Fonds convient aux investissements à moyen et long terme, bien que le Compartiment puisse également convenir pour une stratégie d'exposition à court terme à l'Indice.

Veuillez vous reporter au supplément du Fonds (le « Supplément ») pour obtenir plus de détails sur l'objectif et la politique d'investissement.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est destiné aux investisseurs de détail qui ne disposent ni d'une expertise financière ni d'une connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais qui peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à percevoir des revenus de leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : BNP PARIBAS, succursale de Dublin
- Ce document d'informations clés est préparé pour la catégorie d'actions susmentionnée et décrit un compartiment de BNP PARIBAS Easy ICAV. De plus amples informations concernant le Produit figurent dans le Prospectus et les rapports annuels publiés au niveau de l'ICAV. L'ICAV est structuré comme un fonds à compartiments multiples avec une séparation des passifs entre les compartiments. Selon les dispositions de l'Acte constitutif, l'ICAV peut proposer des Catégories d'actions séparées, chacune représentant des intérêts dans un compartiment, chaque compartiment étant composé d'un portefeuille d'investissements distinct.
- De plus amples informations concernant le Produit, y compris les derniers prospectus, document d'informations clés, valeurs nettes des actifs ainsi que les derniers cours d'actions publiés, rapport périodique et description d'investissement, peuvent être obtenus, sans frais, en anglais, auprès de BNPP AM Europe ou en ligne sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com>.



QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 ans.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de la devise de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autre risque matériellement pertinent pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque opérationnel : en cas de panne opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses représentants ou du dépositaire, les investisseurs peuvent être confrontés à diverses perturbations (retard de paiement, de livraison, etc.).

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et les pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: 10 000 EUR

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 984,36 EUR	862,02 EUR
	Rendement annuel moyen	-40,16 %	-38,75 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 078,48 EUR	8 973,92 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,22 %	-2,14 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 314,04 EUR	13 214,35 EUR
	Rendement annuel moyen	3,14 %	5,73 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 728,67 EUR	14 724,57 EUR
	Rendement annuel moyen	37,29 %	8,05 %

Les scénarios ci-dessous se sont produits pour un investissement utilisant un indicateur de substitution approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM EUROPE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

L'ICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM Europe. En cas de défaillance de BNPP AM Europe, les actifs du Produit/de l'ICAV, détenus par un dépositaire, ne seraient pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit/de l'ICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/de l'ICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si ce Produit est utilisé comme sous-jacent d'une police d'assurance ou de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les coûts liés à ces polices.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée de conservation du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10 000 EUR sont investis.



	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	32,71 EUR	217,54 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,33 %	0,35 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,08 % avant déduction des coûts et de 5,73 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts d'entrée ou de sortie ponctuels	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant se base sur une estimation du montant pouvant être prélevé sur votre capital.	30 EUR
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2,71 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	Aucune commission de performance n'existe pour ce Produit.	0 EUR

En cas de conversion, aucune commission ne sera imputée.

* Le Produit est un ETF. Les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire où les actions du Produit sont négociées avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier). Les investisseurs peuvent encourir des frais et des commissions dus à l'intermédiaire de l'investisseur et non facturés par le Produit lui-même ou par sa société de gestion. Il est en outre possible que les investisseurs paient plus que la valeur liquidative actuelle lors de l'achat d'actions et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle lors de leur vente. Sur le marché primaire, les Participants autorisés ou les Investisseurs autorisés qui traitent directement avec le Produit peuvent payer les coûts associés au marché primaire tels que décrits dans le prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre Gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM Europe, comme décrit sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com> (Note de bas de page « Politique de gestion des réclamations »), en écrivant à BNPP AM Europe - Service client - SA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances passées et aux scénarios de performance du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.com>. (2) Sur la page d'accueil, sélectionnez « Irlande » et la langue souhaitée, ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les conditions générales du site Internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur les performances passées.

